

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Original : français

N°.: ICC-01/04-01/06
Date: 11 décembre 2007

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit :

**M. le juge Adrian Fulford, juge président
Mme la juge Elizabeth Odio Benito
M. le juge René Blattmann**

Greffier : M. Bruno Cathala

**SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR
c/THOMAS LUBANGA DYILO**

Document Public

**Procurations aux fins de représentation des victimes a/0001/06 à a/0003/06 et
a/0105/06 à l'audience du 11 décembre 2007**

Le Bureau du Procureur

M. Louis Moreno-Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, Procureur adjoint
M. Ekkehard Withopf, Premier substitut
du Procureur

**Les Représentants légaux des victimes
a/0001/06 à a/0003/06 et a/0105/06**

Me Luc Walley
Me Franck Mulenda
Me Carine Bapita Buyangandu

Le Conseil de la Défense

Me Catherine Mabilie
Me Jean-Marie Biju-Duval

**Le Bureau du conseil public pour les
victimes**

Me Paolina Massidda

La présente soumission contient les procurations des représentants légaux des victimes a/0001/06 à a/0003/06 et a/0105/06 à Me Paolina Massidda, Conseil principal du Bureau du conseil public pour les victimes, aux fins de représentation à l'audience de la Chambre de première instance I du 11 décembre 2007, relative à la divulgation des preuves.



Paolina Massidda

Conseil principal

Bureau du conseil public pour les victimes

Fait le 11 décembre 2007

À La Haye

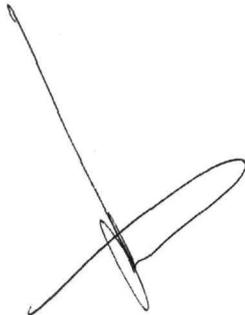
Pays-Bas

ICC-01/04-01/06

PROCURATION

Le soussigné Luc Walley, représentant légal des victimes a/0001/06 à a/0003/06, donne par la présente procuration à Madame Paolina Massida, conseil principal de l'Office des Conseils Publics pour les Victimes, de le substituer à l'audience du 11 décembre 2007 de la Chambre de Première Instance I de la Cour Pénale Internationale dans la cause Procureur / Thomas Lubanga Dyilo.

Bruxelles, 10.12.2007.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long diagonal stroke from the top left to the bottom right, with a large loop at the bottom right end.

Luc Walley

Massidda, Paolina

From: Carine Bapita [mailto:carine_bapita@hotmail.com]
Sent: Monday, December 10, 2007 6:05 PM
To: Massidda, Paolina
Subject: RE:

Procuration spéciale

je soussignée , Me Carine BAPITA BUYANGANDU, représentante légale de la victime a/0105/06, dans l'affaire Thomas Lubanga Diyilo,
donne procuration à madame Paolina massida, conseil principale du bureau de l'OPCV de représenter et défendre les interets de ma cliente à l'audience de mise en etat du 11/12/2007

Fait à kinshasa,le 10/12/2007

Me Carine Bapita Buyangandu

Avocat

12/11/2007